

SOMMAIRE



Fête de la musique

Page 1

Le mot du Maire

Pages 2, 3, 4

La vie du village

Page 5

Fête de la musique
La guinguette

EDITO

Chères Albiacoises, chers Albiacois,

Voilà déjà cinq mois que vous avez élu une équipe municipale partiellement renouvelée pour conduire les affaires de notre commune. Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères remerciements à Messieurs Alain Rougié et Maurice Andrieu, qui ont siégé à mes côtés durant plusieurs années. Leur engagement, leur disponibilité et leur attachement à notre village ont marqué leur mandat, et je leur exprime toute ma reconnaissance pour le travail accompli. Je sais qu'ils seront toujours au service de notre commune en tant que bénévoles.

Une nouvelle fois, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée. Elle nous honore et nous engage. Au cours des sept prochaines années, nous mettrons toute notre énergie à concrétiser les projets pour lesquels vous nous avez élus. Parmi les principaux figurent la rénovation énergétique de la salle des fêtes et de deux logements communaux, l'opération « Cœur de village », la création d'un nouveau cimetière ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux sécurisée pour les plus jeunes.

Les élus sont déjà pleinement mobilisés. Depuis le mois de mars, plusieurs réunions du conseil municipal se sont tenues. Elles ont notamment permis d'adopter le budget communal, de désigner les représentants de la commune auprès des différentes instances extérieures et de répartir les différentes missions au sein de l'équipe municipale.

Le budget a été voté au mois d'avril. Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation synthétique des dépenses et des recettes de l'exercice 2025, ainsi que les prévisions pour l'année 2026.

La vie associative demeure également une priorité pour notre village. Cet été, plusieurs manifestations ont été proposées. Si la projection de cinéma en plein air, prévue sur la place de la Halle, a malheureusement dû être annulée en raison des risques d'orage, une soirée conviviale organisée à l'occasion de la Fête de la Musique a, quant à elle, permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. La troisième édition de la Guinguette a également rencontré, une nouvelle fois, un beau succès, confirmant l'engouement pour ces rendez-vous festifs et conviviaux.

Enfin, je souhaite évoquer les épisodes de forte chaleur que nous connaissons actuellement impactant fortement notre vie au quotidien. J'espère que chacun d'entre vous a pu prendre soin de soi et de ses proches durant cette période particulièrement éprouvante.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette fin d'été, entourés de vos familles et de vos amis.

Le Maire

LA VIE DU VILLAGE

■ VOTE DU BUDGET

Le lundi 13 avril 2026, les élus se sont réunis pour approuver les dépenses/recettes engagées en 2025 et voter le budget de la commune pour l'année en cours.

A/ COMPTE ADMINISTRATIF 2025 :

➤ Section de fonctionnement :

Dépenses :

Charges à caractère général	31 028,95 €
Charges de personnel et frais assimilés	15 658,39 €
Atténuation de produits	11 860,00 €
Autres charges de gestion courantes	27 607,52 €
Charges financières	2 677,65 €
TOTAL	88 832,51 €

Recettes :

Impôts et taxes	13 343,00 €
Fiscalités locales	33 045,00 €
Dotations et participations	34 013,93 €
Autres produits de gestion courante	29 654,16 €
Produits des services, du domaine et ventes divers	1 176,00 €
Produits financiers	0,72 €
Atténuation de charges	76,36 €
TOTAL	111 309,17 €

➤ Section d'Investissement

Dépenses :

Rénovation énergétique logements	20 810,65 €
Opérations financières	14 319,52 €

Recettes :

Subventions d'investissement	10 495,05 €
Emprunts et dettes assimilées	150 674,27 €
Dotation, fonds divers et réserves	39 672,26 €
TOTAL	200 841,58 €

Ci-dessous, les dépenses et les investissements pour 2026 votés par l'ensemble du conseil :

➤ Section de fonctionnement

DEPENSES	
Charges générales	46 510,45 €
Charges de personnel	17 880,00 €
Atténuation de produits = AC	12 200,00 €
Autres charges de gestion courante	38 270,00 €
Charges financières	8 350,00 €
Charges exceptionnelles	- €
	- €
Virement à la sect invest	25 000,00 €
TOTAL	148 210,45 €

RECETTES	
Produits services (charges locataires concessions)	1 300,00 €
Impôts et taxes	13 000,00 €
Impositions directes	33 835,00 €
Dotations forfaitaires	34 452,00 €
Revenus des immeubles	29 300,00 €
Produits financiers	5,00 €
Excédent reporté	36 318,45 €
TOTAL	148 210,45 €

➤ Section d'investissement

DEPENSES	
Reste à réaliser	62 356,00 €
Solde d'exécution de la section investissement reporté	
Emprunts et dettes assimilés	21 350,00 €
Opération non individualisée	500,00 €
Petit patrimoine	1 500,00 €
Local technique	1 000,00 €
Bâtiments communaux	5 000,00 €
Rénovation énergétique sdf et logements	220 000,00 €
Cœur de village	31 781,82 €
TOTAL	343 487,82 €

LA VIE DU VILLAGE (suite)

RECETTES	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	131 487,82 €
virement de la section d'exploitation (recettes)	25 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
Rénovation énergétique bâtiments communaux	
Subventions Etat et établissements nationaux	186 000,00 €
Etat : 99 000 €	
Région : 32 000 €	
Département : 35 000 €	
Fonds européens : 20 000 €	
TOTAL REC INVEST :	343 487,82 €

L'équipe municipale n'a voté aucune augmentation des taxes locales.

■ OPERATION « CŒUR DE VILLAGE »

La Commission d'Appel d'Offres du Grand Figeac a retenu les entreprises qui interviendront à la fois pour le syndicat d'eau du Ségala-Limargue, dans le cadre du renouvellement des canalisations d'eau potable, et pour le Grand Figeac, pour les travaux réalisés sur les espaces publics.

La première réunion de chantier se tiendra le jeudi 3 septembre prochain. Un mois est prévu pour la préparation du chantier, puis les travaux débiteront le 3 octobre.

Nous faisons d'ores et déjà appel à votre compréhension pour les désagréments que ces travaux pourront occasionner. Par ailleurs, le ramassage scolaire ainsi que le trajet des enfants scolarisés à Gramat devront être temporairement modifiés. Nous ne manquerons pas d'en informer les parents dans les meilleurs délais.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion publique au cours de laquelle, le projet de « cœur de village » avait été présenté, l'espace de la salle des fêtes sera également aménagé dans ce même programme.

■ TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

À notre grand regret, et en nous excusant auprès des locataires des deux logements concernés, les travaux accusent du retard depuis le mois de mai, en raison de plusieurs difficultés, notamment des délais importants dans la livraison des menuiseries.

Certaines menuiseries ont déjà été remplacées, en particulier sur la façade sud du logement du rez-de-chaussée. Il reste encore à intervenir sur celles des

chambres donnant sur la façade nord, ainsi que sur celles de la salle de bain et des WC.

Le démontage de la terrasse du logement du 1er étage a été effectué, tout comme le piquage des enduits sur l'ensemble du bâtiment.

L'entreprise DELNAUD, chargée des travaux de menuiserie, interviendra désormais le 26 août. L'entreprise CARVALHO, qui réalise les travaux d'isolation par l'extérieur, ainsi que l'entreprise ISO INTER, en charge de l'isolation des plafonds, interviendront début septembre.

Les travaux d'électricité, de chauffage, ventilation sont également en cours par l'entreprise LJS de Gramat.

La fin de l'ensemble des travaux est prévue pour le 29 septembre prochain.

■ TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

En 2025, l'équipe municipale avait dû abandonner le projet de travaux de la salle des fêtes, la commune n'ayant pas obtenu la DETR, subvention attribuée par l'État. Toutefois, une nouvelle demande a été déposée auprès de la Préfecture en octobre de l'année dernière.

En 2026, une excellente nouvelle est venue relancer le dossier : En effet, l'État accorde à la commune une subvention de 96 887 € pour l'ensemble des travaux concernant les deux logements et la salle des fêtes.

En conséquence, la commune réactive ce projet : L'annexe de la salle des fêtes vient d'être construite. Elle servira désormais au rangement des tables et des chaises, actuellement stockées du côté du bar de la salle des fêtes, ce qui occupait beaucoup d'espace. Par ailleurs, des demandes de devis sont actuellement en cours pour le remplacement de l'ensemble des menuiseries, y compris la porte d'entrée menant au premier étage et au logement, ainsi que pour les travaux d'électricité, avec le remplacement des éclairages par des LED.



Nous espérons que ces travaux pourront être réalisés dans la continuité de ceux des deux logements.



■ POINT SUR LE LOTISSEMENT DE LA CHATAIGNERAIE

Deux nouvelles maisons sont actuellement en cours de construction, portant à huit le nombre de maisons encours de réalisation ou déjà construites au sein du lotissement.

D'ici le mois d'octobre, deux autres constructions devraient débiter, les travaux de terrassement ayant d'ores et déjà été réalisés. À terme, le lotissement comptera quatorze maisons individuelles.

Ce programme constitue une excellente opportunité pour le développement de notre commune et contribue à son attractivité ainsi qu'au rajeunissement de sa population.

■ UN PROJET D'AIRE DE JEUX POUR GRANDS ET PETITS

Cette année, notre commune compte 17 enfants. Lors des dernières élections municipales, la nouvelle équipe s'était engagée à créer une aire de jeux destinée aux jeunes Albiacais.

Ce futur espace ludique, d'une superficie d'environ 170 m², sera aménagé sur l'esplanade de la salle des fêtes. Il comprendra une zone adaptée aux plus jeunes enfants ainsi qu'un espace dédié aux plus grands, afin de répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge.

Les études préalables sont actuellement en cours et plusieurs devis ont été sollicités auprès de prestataires spécialisés. La commune entreprendra également toutes les démarches nécessaires pour obtenir les subventions susceptibles de financer une partie de cet investissement.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : www.albiac.fr.

Si le calendrier est respecté, ce projet sera inscrit au budget communal 2027.

Dans cette perspective, la municipalité a fait le choix de ne plus organiser l'arbre de Noël des enfants. Les crédits habituellement consacrés à cette manifestation seront réorientés vers la réalisation de cet équipement durable, ont l'ensemble des jeunes de la commune pourra profiter tout au long de l'année.

■ ALBIAC ET SON FUTUR CIMETIERE

Comme le projet d'aire de jeux, celui du futur cimetière d'Albiac figurait parmi les engagements inscrits au programme de l'équipe municipale actuelle.

Dès le début du mandat, le conseil municipal a pris une délibération visant à suspendre la vente de nouvelles concessions, afin de préserver deux emplacements destinés à faire face à d'éventuelles situations d'extrême urgence.

C'est dans ce contexte que se situe aujourd'hui la commune.

Pour rappel, un terrain a été identifié et réservé dans le cadre du PLUi du Grand Figeac. Lors de l'enquête publique préalable à l'approbation de ce document d'urbanisme, aucun membre de la famille propriétaire de la parcelle concernée n'a formulé d'observation ni manifesté d'opposition.

Des échanges sont actuellement en cours avec les propriétaires. La commune poursuit ses démarches avec détermination afin de concrétiser ce projet d'intérêt général, indispensable pour répondre aux besoins futurs de la population.

■ UN NOUVEAU CURE POUR LE GROUPEMENT PAROISSIAL DE GRAMAT

A compter du 1^{er} septembre 2026, le Père Alexandre sera déchargé de sa fonction de curé du groupement paroissial de Gramat. Nous avons eu plaisir à travailler avec le Père Alexandre durant plusieurs années et nous regrettons son départ. Il est nommé à Cajarc et sera remplacé par M. l'Abbé David Réveillac.

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 36 – Août 2026

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directrice de la Publication et rédactrice : Marie Berthoumieu

Photothèque : Maryscal

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Mélanie Georgeon - Christian Fabre – Marylène Harang – Adèle Boche – Xavier Monbertrand

Tirage : 70 – Distribution par boîtier & disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ALBIAC EN FETES

▪ FETE DE LA MUSIQUE

Deux manifestations festives ont animé notre commune cet été.

Le samedi 21 juin, sur la place de la Halle, le groupe d'artistes DES GABINC a offert un spectacle musical intitulé « Chaud ! Dassin ! » entièrement consacré aux plus grands succès de Joe Dassin. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le public a repris en chœur de nombreuses chansons emblématiques de l'artiste.



▪ LA GUINGUETTE

La seconde manifestation était la désormais incontournable guinguette, organisée pour la troisième année consécutive. Comme lors des éditions précédentes, les participants ont partagé un agréable moment de convivialité dans le cadre verdoyant de la Châtaigneraie, dans une ambiance festive et familiale.



La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles qui, par leur disponibilité et leur engagement, ont contribué à la préparation et à la réussite de ces deux belles manifestations.